

**Préavis municipal n° 57
relatif à une demande de crédit
d'investissement pour le renouvellement de
mobilier scolaire des établissements
primaires et secondaires**

Date proposée pour la séance de la commission :

- Mercredi 22 mai 2019 à 19h00
Complexe de Montoly n°1 – Salle Mont-Blanc

Municipale responsable :

Mme Christine Girod

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Les établissements scolaires de Gland disposent de nombreux locaux, dont 132 salles de classes, réparties dans 7 bâtiments sur 4 sites (les collèges des Perrerets, de Mauverney, des Tuillières et de Grand-Champ).

L'établissement primaire accueille près de 1'200 élèves, de 4 à 12 ans, sur les sites des Perrerets, de Mauverney et des Tuillières.

L'établissement secondaire accueille quant à lui plus de 470 élèves, de 12 à 17 ans (y compris les classes de raccordement), uniquement sur le site de Grand Champ.

Hormis les locaux administratifs et parascolaires, ceux destinés à l'enseignement sont les salles de classes, de dégagement, d'activités créatrices, de travaux manuels, de sciences, de dessins, de musique, de rythmique, d'informatique, d'économie familiale et d'éducation physique. L'équipement mobilier global, valeur à neuf, est actuellement assuré à hauteur de CHF 8'585'000.-.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a progressivement renouvelé le mobilier scolaire à raison de 3 classes par années en moyenne et par établissement ; plus particulièrement les pupitres et les chaises des élèves, car particulièrement sollicités.

Le renouvellement du mobilier s'effectue à un rythme régulier depuis de nombreuses années, ceci sur la base d'étroites discussions avec les directions des établissements scolaires et le Service des Bâtiments et de l'Urbanisme. Ainsi, il est uniquement renouvelé le mobilier obsolète, plus adapté ou vétuste (l'âge moyen actuel du mobilier est de 20 ans).

Temporalité

En cas d'octroi du crédit d'investissement par le Conseil communal en juin 2019, les appels d'offres s'effectueront immédiatement après expiration du délai légal, ceci dans l'optique que le nouveau mobilier soit livré pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Montant des achats

Etablissements primaires

Classes 1-2 P / 4-6 ans – renouvellement classe Pe 02

24 pupitres "solo"	15'509.00
24 chaises	3'877.20
1 bureaux professeur	706.51
2 corps de bureaux professeur	1'723.20
1 chaises professeur	533.11
TOTAL TTC classes 1-2 P	CHF <u>22'349.02</u>

Classes 3-4 P / 6-8 ans – renouvellement classe Pe 09

10 pupitres "duo"	6'892.81
4 pupitres "solo"	2'347.87
24 chaises	4'626.80
1 bureaux professeur	706.51
2 corps de bureaux professeur	1'723.20
1 chaises professeur	533.12
TOTAL TTC classe 3-4 P	CHF 16'830.31

Classes 5-6 P / 8-10 ans – renouvellement classe Mb 11

10 pupitres "duo"	6'892.81
4 pupitres "solo"	2'347.87
24 chaises	4'626.80
1 bureaux professeur	706.51
2 corps de bureaux professeur	1'723.20
1 chaises professeur	533.12
TOTAL TTC classes 5-6 P	CHF 16'830.31

Classes 7-8 P / 10-12 ans - rajout de 2 couples pupitre / chaise par classes

18 pupitres "solo"	10'468.44
18 chaises	3'470.10
TOTAL TTC classes 7-8 P	CHF 13'938.54

Divers

1 table "multifonction"	430.80
1 écran de projection	1'039.30
TOTAL TTC complément divers	CHF 1'470.10

Récapitulatif des coûts établissements primaires

Classes 1-2 P	22'349.02
Classes 3-4 P	16'830.31
Classes 5-6 P	16'830.31
Classes 7-8 P	13'938.54
Divers	1'470.10
TOTAL TTC établissements primaires	CHF 71'418.28

Etablissements secondaires

Complément salles de classes

1 bureau professeur	859.44
1 chaise professeur	533.11
1 corps de bureaux professeur	748.51
24 chaises	4'885.27
8 pupitres "solo"	4'480.32
8 pupitres "duo"	5'514.24
12 tabourets	1'615.51
TOTAL TTC complément salles de classes	CHF 18'636.40

Renouvellement mobilier bureau doyen

2 bureaux	1'826.60
2 corps de bureaux	1'745.60
2 chaises	1'335.48

2 bibliothèques	1'068.38
1 table	723.74
4 chaises visiteurs	913.30
TOTAL TTC bureau doyen	CHF 7'613.10
Complément mobilier salle de conférences	
1 table de conférence	917.60
2 chaises	234.80
TOTAL TTC salles de conférences	CHF 1'152.40
Récapitulatif des coûts établissements secondaires	
Complément salles de classes	18'636.40
Mobilier bureau doyen	7'613.10
Mobilier salle de conférence	1'152.40
TOTAL TTC établissements secondaires	CHF 27'401.90
Total des travaux	
Etablissements primaires	71'418.28
Etablissements secondaires	27'401.90
TOTAL GENERAL TTC	CHF 98'820.18

Les montants listés ci-dessus étant inférieurs aux seuils imposés par les marchés publics (jusqu'à CHF 100'000.00 pour les fournitures), une procédure d'appel d'offres sur invitation sera effectuée auprès des entreprises de la Région.

Développement durable

Les 3 piliers du développement durable (économique, social et environnemental) seront pris en compte dans ce projet.

Economique :

Dans la mesure du possible, les entreprises de la région seront sollicitées pour les appels d'offres.

Social :

Le remplacement du mobilier âgé permettra d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants. Le mobilier changé sera proposé à des œuvres caritatives (par exemple Gland Jidvei) afin de lui offrir une "seconde vie".

Environnemental :

Une attention particulière sera portée aux matériaux utilisés pour la fabrication du nouveau mobilier (des certificats environnementaux seront exigés auprès des fournisseurs sollicités).

Le mobilier de fabrication Suisse sera également privilégié.

Financement

Le financement de cette réalisation sera assuré, par les disponibilités de la bourse communale.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune joint en annexe permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de dix ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 9'882.00 pour une année complète.

Frais d'exploitation

Ces fournitures n'engendreront aucun frais d'exploitation supplémentaire.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires ;
- ouï - le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e**
- I. - d'accorder le crédit de CHF 98'820.18 et d'autoriser la Municipalité à effectuer la commande de ce mobilier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Cretegny

J. Niklaus

Tableau du plafond d'endettement